

La société civile immobilière (SCI) : outil de gestion patrimoniale

PRÉSENTATION

Le recours à la création d'une SCI facilite la mise en place d'une stratégie patrimoniale permettant de gérer son patrimoine et d'anticiper sa transmission.

Nombre de stagiaires maximum : 24

Responsable

Maria-Beatriz SALGADO, maîtresse de conférence, Cnam

Publics et conditions d'accès

Cette formation s'adresse à toute personne intéressée par la création et la gestion d'une SCI.

Aucune connaissance particulière n'est requise.

Objectifs

Les objectifs pédagogiques concernent ce que l'élève sera capable de faire à l'issue de la formation. Ils se situent au niveau de l'apprentissage. Ils facilitent l'évaluation des acquis.

Cette formation permet de disposer des outils indispensables à toutes les étapes (de la constitution à la dissolution)

- Appréhender les avantages et les inconvénients de la constitution de la SCI.
- Connaître les règles juridiques et fiscales applicables à la SCI.

Compétences visées :

Les compétences concernent l'opérationnalité et ont pour objet le transfert des connaissances en situation professionnelle

- Maîtriser la gestion d'une SCI et limiter ainsi les risques civils et fiscaux liés à cette forme sociale.

Voir aussi les formations aux métiers de

[Gestionnaire de patrimoine immobilier](#)

Voir aussi les formations en

PROGRAMME

Programme

1. Raisons de création d'une SCI

- la société outil de gestion du patrimoine personnel/ familial
- gestion du patrimoine professionnel par la SCI

2. Règles de constitution de la SCI

- appréhender les risques
- le capital
- l'importance de la rédaction des statuts
- la responsabilité des associés

- pactes statutaires et extra-statutaires

3. Fonctionnement de la société civile immobilière

- gestion de la SCI
- pouvoirs des associés
- acquisition et financement du patrimoine de la SCI
- sortie de la SCI (cession et transmission des parts)

4. Maîtriser les aspects fiscaux de la SCI

- taxation des associés, option à l'IS
- imposition du résultat
- imposition des plus-values

5. Dissolution de la SCI

- dissolution, liquidation et partage
- incidences fiscales du partage de la SCI
- vente immeuble et distribution du prix de vente

Moyens pédagogiques :

- Étude de documents juridiques : statuts, procès-verbaux...
- Mises en situation à partir de cas pratiques et d'exemples concrets.

Enseignements basés sur l'interactivité entre auditeurs et enseignants. Cours mis à la disposition des élèves sur plateforme de cours en ligne.

Moyens techniques :

Vidéoprojecteur, tableau blanc.

Un travail personnel régulier est indispensable pour suivre ce stage. Le temps consacré individuellement à la préparation de cas pratiques, questionnaires et autres exercices proposés par l'enseignant est équivalent au nombre d'heures de présence en formation.

Une attestation de fin de stage est délivrée à la fin du stage.

INFORMATIONS PRATIQUES

Complément lieu

292 rue Saint Martin
75003 Paris

Session(s)

du 8 juin 2020 au 10 juin 2020

8, 9, 11 juin 2020

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Code Stage : FCDR12

Tarifs

1200 € net

Particuliers : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?
[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

19,5

8 juin 2020 - 10 juin 2020

Dates du stage

Du 8 au 11 juin 2020

Horaires :
9h-13h - 14h-17h

Une question ?

Remplir le formulaire de demande ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

Bulletin d'inscription à télécharger

et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net